



Informations mainlevée

Par Julien59270

Bonjour.

J'ai été contrôlé positif à l'alcool au volant dans la nuit de dimanche à lundi. Ma voiture a été immobilisée et mise en fourrière pour une période de 7 jours. Je passe en audition libre mardi prochain. J'aurais voulu savoir si la mainlevée de mon véhicule me sera donnée ce jour là et si je dois me présenter avec la personne ou le permis de la personne qui sortira mon véhicule de la fourrière ?